

Gestion de patrimoine et banque privée

Dauphine Master

2017 - 2018

Type de diplôme : Diplôme de grand établissement conférant le grade de master

Niveau : Bac +5

Crédits ECTS : 120

Durée des études : 4 semestres (hors année de césure)

Domaine : Droit, Economie, Gestion, Sciences Sociales

Contact(s)

Enseignant(s) responsable(s)

FREDERIC GONAND

Présentation

Objectifs

Former des spécialistes de la gestion de patrimoine capables de conseiller leurs clients dans la constitution, le suivi et la transmission de leur patrimoine, en termes d'optimisation et d'arbitrage au sujet de leurs actifs et de leurs structures patrimoniales.

Le Master Gestion du patrimoine et Banque privée assure aux futurs diplômés une double compétence, en droit et fiscalité et en économie et finance. Ils seront ainsi à même de décrypter et simplifier pour leurs clients l'environnement financier, juridique et fiscal tout en les guidant dans l'univers des placements.

Les métiers visés sont ceux de conseiller en gestion privée, gestion de fortune, family Office, etc.

Compétences à acquérir

- Maîtriser les règles juridiques et fiscales, les outils de gestion financière et de comptabilité générale
- Analyser et réaliser un bilan de la structure patrimoniale d'un client, définir avec lui des objectifs
- Optimiser une situation patrimoniale et fiscale
- Maîtriser l'établissement et le suivi des documents justificatifs de placement, des rapports de rentabilité des produits financiers contractés
- Développer un portefeuille de clients/prospects et connaître les principes de la relation client
- Conseiller un client dans la constitution, valorisation, protection et transmission de son patrimoine
- Communiquer, rédiger clairement, préparer des supports adaptés en français et en anglais

Description générale du programme

Voir Onglet PROGRAMME



Admission

Conditions d'admission

Accès en M1 : étudiants français ou étrangers titulaires d'une Licence (Bac+3 - 180 ECTS) en gestion, économie appliquée, droit de l'université Paris-Dauphine, d'une autre université, d'un diplôme d'Ecole de commerce ou de management, de Grand Etablissement reconnu équivalent.

Tous les étudiants doivent passer par la procédure e-candidat, y compris les étudiants issus de L3 en gestion de Dauphine. Les étudiants ayant validé leur Licence 3 Gestion de patrimoine sont admis de droit en M1 Gestion de patrimoine et banque privée.

Master 1 en apprentissage :

Recrutement sur examen du dossier de candidature (sauf pour les étudiants issus de la L3 Gestion de patrimoine de Dauphine). Le dossier de candidature doit comporter une lettre de motivation (admissibilité), puis entretien (admission).

Qualités attendues du dossier : expérience, stage dans le domaine, disciplines étudiées : droit, économie, mathématiques, anglais.

L'expérience professionnelle sous-forme de stages est fortement recommandée pour l'entrée en Master 1.

En Master 1 en apprentissage, les droits de scolarité sont pris en charge par l'entreprise.

Accès en M2 : étudiants français ou étrangers après validation des 60 crédits ECTS du M1 " Finance - majeure Gestion du patrimoine " ou d'un autre M1 (Bac+4), en gestion, économie, sociologie, droit, psychologies, sciences politiques de l'université Paris-Dauphine, d'une autre université, d'un diplôme d'IEP, de Grande Ecole ou de Grand Etablissement reconnu équivalent.

Recrutement sur lettre de motivation, dossier déposé sur e-candidat (admissibilité) puis sur entretien oral (admission).

[Procédure pour les étudiants étrangers](#)

Formation continue / VAE

- Le cursus en formation continue s'adresse à des cadres ou techniciens supérieurs en activité, des candidats en recherche d'un contrat de professionnalisation ou des demandeurs d'emploi. Il est accessible à toute personne disposant d'un Bac+3 dans le domaine du droit, de la finance, de la gestion ou de l'économie et de 3 ans d'expérience professionnelle sauf exception. Les candidats ayant au moins trois années d'expérience professionnelle et un diplôme de niveau 2 dans le domaine de la gestion de patrimoine peuvent accéder directement en M2. Les autres candidats peuvent bénéficier de parcours aménagés réduisant la durée totale de la formation en utilisant la procédure à la Validation des Acquis de l'Expérience.

[Tarif de la formation continue](#)

- Le cursus est ouvert à la [validation des acquis de l'expérience](#)

[Procédure pour les étudiants étrangers](#)

Programme

Structure et organisation pédagogiques

Le M1 (S1 et S2) se déroule en formation en apprentissage (contrat d'apprentissage).

Le Master se déroule en 2 années. Les étudiants ayant validé le M1 Gestion du patrimoine et Banque privée poursuivent en M2. Les étudiants, ayant validé le M1.

Le M2 (S3 et S4) se déroule en apprentissage (contrat d'apprentissage) ou en formation continue (contrat de professionnalisation).

[Site internet du Master Gestion de patrimoine et banque privée](#)

[M1 Gestion de patrimoine et banque privée en formation initiale et en apprentissage](#)

[M2 Gestion de patrimoine et banque privée en apprentissage \(261\)](#)

[M2 Gestion de patrimoine et banque privée en formation continue \(261\)](#)

Mobilité internationale

Poursuite d'études et insertion professionnelle

Pour la promotion 2013-14, le taux d'insertion professionnelle est de 96%. La durée moyenne d'accès à un 1er emploi est de 1 mois.

Pour toute question relative à votre orientation ou à votre insertion professionnelle, vous adresser au [SCUIO](#)

Liste des enseignements : M1 Gestion de patrimoine et banque privée en formation initiale et en apprentissage

Semestre 1

UE Obligatoires

- Fiscalité du patrimoine professionnel (3 ECTS)
- Produits dérivés (4 ECTS)
- Risk Investment Decision (4 ECTS)
- Economie de l'épargne (3 ECTS)
- Ingénierie sociale (3.5 ECTS)
- Analyse Crédit patrimonial (3 ECTS)
- Le contrat d'assurance vie et ses risques civils et fiscaux (4 ECTS)
- Fiscalité entreprise (3.5 ECTS)
- Théâtre - communication 1 (2 ECTS)

Semestre 2

Bloc 1

Bloc 2

Liste des enseignements : M2 Gestion de patrimoine et banque privée en apprentissage (261)

Semestre 3

UE Obligatoires

- Gestion et transmission du patrimoine privé - Etude de cas 1 (5 ECTS)
- Produits et marchés de taux et Bloomberg (4 ECTS)
- Gestion et Transmission du patrimoine Privé, Etude de cas 2 (4 ECTS)
- Anglais (2 ECTS)
- Droit pénal financier (3 ECTS)
- Analyse conjoncturelle (3 ECTS)
- Droit international privé (4 ECTS)
- Marché de l'art (2 ECTS)
- Finance du patrimoine immobilier (3 ECTS)

Semestre 4

BLOC 1

BLOC 2

Liste des enseignements : M2 Gestion de patrimoine et banque privée en formation continue (261)

Choisir un semestre 3 - Entre Coursus "Anciens M1" ou "Nouveaux entrants"

UE Obligatoires

- Gestion de patrimoine, interactions civiles et fiscales (2 ECTS)
- Communication et approche patrimoniale globale (2 ECTS)
- Mémoire (6 ECTS)
- Ingénierie financière (3 ECTS)
- Fiscalité internationale en Gestion de Patrimoine (2 ECTS)
- Transmission du patrimoine privé 2 (2 ECTS)
- Retraite et épargne salariale (2 ECTS)
- La rémunération du dirigeant d'entreprise (2 ECTS)
- Aspects professionnels et économie immobilière (2 ECTS)
- Successions internationales (2 ECTS)
- Cadres et outils de la gestion de patrimoine (2 ECTS)
- Initiation Big Expert (2 ECTS)
- Rapport d'activité (1 ECTS)